



	<p>QUE le procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents du 7 septembre 2022 soit adopté tel que déposé avec les modifications.</p> <p><b>ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p><b>3. EXPLICATIONS SUR LA COMPOSITION ET LES FONCTIONS :</b></p> <p><b>3.1 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> <b>3.2 DU COMITÉ DE PARENTS</b> <b>3.3 DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)</b></p> <p>Madame Marie-Hélène Dubé fait la description et explique les rôles des différents comités de l'école ainsi que ceux du centre de services scolaire des Navigateurs.</p> <p>Madame Marie-Hélène Dubé fait la description des rôles et responsabilités du conseil d'établissement et des mandats prévus pour l'année 2023-2024.</p>
AG # 23-24-002	<p><b>4. RAPPORT ANNUEL 2022-2023 :</b></p> <p><b>4.1 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT OU SON REPRÉSENTANT</b></p> <p>La présidente du conseil d'établissement, madame Véronique St-Germain, présente le rapport annuel de gestion du conseil d'établissement.</p> <p>Madame Marie-Hélène Dubé souligne la rigueur de madame Véronique St-Germain dans la rédaction du document.</p> <p>Il est proposé par Annie Bellavance, secondé par Marie-Ève Labrie, parents, et résolu :</p> <p>QUE le rapport annuel de gestion du conseil d'établissement 2022-2023 soit adopté tel que déposé.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</b></p>
AG # 23-24-003	<p><b>5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS :</b></p> <p><b>5.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION</b></p> <p>Il est proposé par Annie Bellavance, secondé par Jolyane Roberge, parents, et résolu :</p> <p>QUE madame Marie-Hélène Dubé, direction, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.</p>

AG # 23-24-004	<p>Madame Véronique St-Germain propose de prendre les candidatures préalablement aux processus d'élections.</p> <p>Considérant que le nombre de candidatures est supérieur au nombre de postes disponibles, le processus d'élection est requis.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p><b>5.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION</b></p> <p>M. Regis Martineau est nommé secrétaire d'élections.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
AG # 23-24-005	<p><b>5.3 NOMINATION DE SCRUTATEURS</b></p> <p>Madame Annie Bellavance est nommée scrutatrice.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p><b>5.4 PROCÉDURE POUR LA MISE EN CANDIDATURE</b></p> <p>Madame Marie-Hélène annonce le processus d'élections, propose de prendre les candidatures et faire le vote.</p> <p><b>5.5 POSTES À POURVOIR AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>Madame Marie-Hélène Dubé informe qu'il y a 3 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école avec un mandat de 2 ans.</p> <p>Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Jessica Raymond, parent;</li><li>➤ Véronique St-Germain, parent;</li><li>➤ Audrey Roberge, parent;</li><li>➤ Jolyane Roberge, parent;</li><li>➤ Patricia Laflamme, parent.</li></ul>
AG # 23-24-006	<p><b>5.6 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>ATTENDU que le nombre de candidats est supérieur au nombre de</p>

	<p>postes vacants, nous procédons aux votes pour les postes de représentants des parents au sein du conseil d'établissement de l'école.</p> <p>Les parents suivants sont élus : Véronique St-Germain Audrey Roberge Jessica Roberge</p> <p>Il est proposé par madame Annie Bellavance, parent, et résolu :</p> <p>QUE les membres ci-haut soient nommés parents membres.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
AG # 23-24-007	<p><b>5.7 ÉLECTION DE PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p>Il est proposé par madame Véronique St-Germain, parent, et résolu :</p> <p>QUE madame Patricia Laflamme et madame Jolyane Roberge soient nommés parents substitués.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>
AG # 23-24-008	<p><b>5.8 PARMIS LES PARENTS MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON SUBSTITUT</b></p> <p>La présidente d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.</p> <p>Ces représentants doivent être membres du conseil d'établissement.</p> <p>Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Véronique St-Germain; membre représentant</li><li>➤ Annie Bellavance, membre substitut.</li></ul> <p>ATTENDU que le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée de 1 an.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p>

AG # 23-24-009	<p>Madame Marie-Hélène Dubé, direction, mentionne que le Centre services scolaire des Navigateurs invite les parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage à devenir membre représentant des parents au Comité consultatif des services aux élèves HDAA (CCSEHDAA).</p> <p><b>6. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS :</b></p> <p><b>6.1</b> Prise de noms pour la participation de parents bénévoles (OPP)</p> <p>Mme Bellavance propose de ne pas mettre de comité OPP en place pour 2023-2024. Mme Véronique S-Germain se propose d'être la personne de référence en cas de besoin de bénévolat de parents pour des activités sporadiques.</p> <p>Il est résolu :</p> <p>QUE la proposition précédente soit adoptée.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p><b>7. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Aucune question de l'assemblée</p>
AG # 23-24-010	<p><b>8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 18h58.</b></p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Jolyane Roberge, secondé par Audrey Roberge et résolu :</p> <p>QUE la séance soit levée.</p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</b></p> <p>_____ Véronique St-Germain Présidente d'assemblée</p> <p>_____ Marie-Hélène Dubé Directrice de l'école</p>